

Rentrée 2020-2021 informations parents



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE ANNE FRANK LA VERPILLIERE

Vos enfants sont maintenant au collège, les uns pour la première fois avec peut-être un peu d'appréhension, les autres contents, nous l'espérons, de retrouver les copains et le travail.

L'info parents est un petit bulletin d'informations sur l'établissement. Il est distribué par le Professeur Principal de vos enfants, via le carnet de correspondance. Il est également mis en ligne sur ENT <https://annefrank-isere.ent.auvergnhonealpes.fr>

Tout au long de l'année, vous trouverez toutes les informations sur l'ENT, nous vous remercions de vous y connecter régulièrement.

Le collège en chiffres

Les effectifs du collège Anne Frank sont en augmentation autour de 615 élèves inscrits. Ils sont répartis en 23 divisions et proviennent principalement de la Verpillière et de quelques communes avoisinantes (Satalas et Bonce, Grenay, Frontonas). Pour cette rentrée, nous avons six classes de 6^{ème}, sept classes de 5^{ème}, cinq classes de 4^{ème} et cinq classes de 3^{ème}.

Calendrier global de l'année

L'année scolaire se découpe en trois trimestres. Au premier trimestre, les bulletins seront remis aux familles lors de la rencontre parents-professeurs. Aux trimestres suivants, les bulletins seront distribués aux élèves et certains seront remis aux responsables des élèves par les professeurs principaux. Les bulletins sont aussi visibles sur Pronote.

1^{er} trimestre : 10 semaines de cours du lundi 6 septembre au vendredi 26 novembre 2021.

Emplois du temps définitifs : à compter du lundi 13 septembre 2021

Rencontre parents - équipes pédagogiques :

- **6^o/5^o : lundi 13 septembre 2021** :
 - o **17h30 pour les parents 6^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
 - o **18h pour les parents 5^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h20, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
- **4^o/3^o : jeudi 16 septembre 2021** :
 - o **17h30 pour les parents 3^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).
 - o **18h pour les parents 4^{ème}** (accueil dans la cour jusqu'à 18h20, puis accueil par le professeur principal dans les salles selon affichage et présentation de l'équipe pédagogique dans cette même salle).

Conseils de classes du mardi 30 novembre 2021 au lundi 06 décembre 2021.

Rencontres parents-professeurs et remise des bulletins dans le hall par l'équipe de direction

- Mardi 7 décembre : 3^{ème}
- Jeudi 9 décembre : 4^{ème}
- Lundi 13 décembre : 5^{ème}
- Mardi 14 décembre : 6^{ème}

2^{ème} trimestre : 9 semaines de cours à partir du 29 novembre 2021

Conseils de classes du jeudi 03 mars 2021 au jeudi 10 mars 2021

3^{ème} trimestre :

A partir du 28 février 2022 : Conseils de classes du mardi 31 mai 2022 au mardi 21 juin 2022.

Le 31 mai et le 02 juin 2022 pour les classes de 3^{ème}, du jeudi 16 juin au mardi 21 juin pour les autres niveaux.

Elections :

La Direction du collège et les associations de parents d'élèves fourniront courant septembre toutes les informations relatives aux élections des représentants des parents au Conseil d'Administration. Un parent élu au CA peut également être membre de la commission permanente, du conseil de discipline... Nous sollicitons aussi les parents pour que, dans chaque classe, quatre d'entre eux soient délégués aux conseils de classe (deux titulaires et deux suppléants). N'hésitez pas à vous rapprocher des représentants des parents d'élèves.

Quelques dates importantes seront précisées courant septembre :

- **Assemblée(s) Générale(s) des parents d'élèves** : elle se tiendra dans la salle polyvalente du collège.
- **Élections des représentants des parents au Conseil d'Administration** : **vendredi 8 octobre 2021** en salle polyvalente entre 7h30 et 12h30. Vous aurez également la possibilité de voter par correspondance (le matériel de vote sera remis au préalable à chaque élève). Toutes les modalités vous seront communiquées.

Demi-pension :

Vous avez le choix d'inscrire votre enfant en tant qu'élève externe ou demi-pensionnaire (1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours). Le tarif de la restauration scolaire est fixé par le Conseil Départemental. Il est identique pour tous les collèges de l'Isère.

Les factures sont remises aux élèves courant octobre pour la période septembre-décembre 2021, courant février pour la période janvier-mars 2022 et à partir de mi-mai pour la période avril-juin 2022. En cas de difficulté pour le règlement de la demi-pension, contactez sans délai le Gestionnaire ou l'Assistante sociale.

Le fonds social collégien peut aider les familles en difficulté. Pour cela, un dossier est à retirer auprès du service intendance ou de l'assistante sociale.

La carte de demi-pension est un outil nécessaire au bon fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est nominative et obligatoire pour un passage à la demi-pension. Il est indispensable que chaque élève en prenne le plus grand soin et qu'il y fasse apparaître, de façon très lisible, son nom. Le tarif de la carte, en cas de renouvellement, a été voté en Conseil d'Administration (6 euros en 2019).

Bourses des collèves :

Les dossiers de bourses se font par les téléservices. La procédure vous sera remise avec vos codes d'accès à l'application. Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ou renseigner l'application, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service intendance du collège. Pour les demandes formulées en ligne, elles pourront être effectuées jusqu'au 21 octobre 2021.

Spécial niveau 3^{ème} :

Séquence d'observation en milieu professionnel : du 13 au 17 décembre 2021. Les conventions de stage seront distribuées aux élèves le jour de la rentrée.

Présentation orale devant des jurys « professionnels/adultes de l'établissement » (et insertion du stage dans le Parcours Avenir) : jeudi 27 janvier 2022 (13h15-16h30)

Concertation active « orientation » niveau 3^o : les familles et les élèves de 3^{ème} rencontreront le professeur principal, la psychologue de l'Education Nationale et le Principal pour réfléchir ensemble sur le projet d'orientation. A cet effet, 5 journées de rendez-vous sont prévues en janvier 2022 : lundi 10 (3D), mardi 11 (3E), jeudi 13 (3C) lundi 17 (3A), et mardi 18 (3B).

Entraînement pour l'épreuve orale DNB : mercredi 30 Mars (matinée banalisée pour les autres classes). Bien insister sur le fait que l'épreuve orale du DNB peut être la présentation d'un projet s'inscrivant dans les parcours d'Education Artistique et Culturel, Avenir, Citoyen, Santé mais aussi un sujet d'Histoire des Arts.

Brevet blanc : jeudi 7 avril (journée) et vendredi 8 avril 2022 (matin). Cours pour les classes de 3^{ème}, selon l'emploi du temps habituel, le vendredi après-midi 8 avril. Retour des copies lundi 02 mai.

Epreuve orale DNB : mercredi 8 juin 2022 (matinée banalisée pour les autres classes)

DNB 2022 : dates non encore connues

Rappel des permanences :

- Téléphone collège : 04 74 94 29 38 / Email : ce.0382176j@ac-grenoble.fr
- Psychologue de l'Education Nationale (conseillère d'orientation psychologue) : **permanence le mardi**
- Infirmière : Christine RUBIO (**permanence : mardi, mercredi et vendredi**)
- Assistante sociale : Camille CAZORLA (**mercredi et vendredi**)

Sécurité :

La menace terroriste est malheureusement présente sur tout le territoire français. Dans le cadre du plan Vigipirate, les mesures dans les établissements scolaires sont renforcées et doivent être appliquées. **En ce qui concerne le collège :**

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Le portail et l'entrée du collège seront systématiquement fermés.- Les entrées et sorties d'élèves se feront en présence d'un ou plusieurs adultes.- Le carnet de correspondance de l'élève lui sera systématiquement demandé pour entrer et sortir du collège.- Ponctuellement, des contrôles visuels de sacs pourront être effectués.- Nous vous invitons à rappeler à votre enfant les risques réels et à l'inviter à ne pas rester en attroupement devant ou à proximité de l'établissement.- Pour les personnes extérieures à l'établissement (parents, fournisseurs, entreprises...), une pièce d'identité sera demandée pour entrer. L'identité de chaque personne sera alors notée sur le registre (ainsi que l'heure d'entrée et l'heure de sortie). | <ul style="list-style-type: none">- Dès la rentrée, les professeurs seront sollicités pour travailler avec les élèves sur les bons réflexes au sein des salles (bien connaître son environnement, observer et être vigilant, s'échapper, s'enfermer, alerter...). Il s'agit d'échanger et de réfléchir dans le calme, en fonction de l'endroit où l'on se trouve.- Des exercices « Attentat intrusion » objectif « se cacher » et objectif « s'échapper » auront lieu au cours du premier trimestre.- A plusieurs reprises dans l'année, sont également organisés des exercices d'évacuation « incendie ». <p>En tant que parent ou responsable légal, il vous est demandé d'échanger avec votre (vos) enfant(s) sur l'importance et la nécessaire prise au sérieux de ces exercices. Il en va de la sécurité de tous, dans un contexte où le risque est présent. Il est également important de rassurer votre enfant, l'objectif de ces exercices est de réfléchir ensemble, de sensibiliser et surtout de réduire le risque anxiogène.</p> |
|--|--|

Quelques recommandations et conseils :

N'hésitez pas à :

- vérifier régulièrement le cahier de textes et le carnet de correspondance de votre enfant (il doit avoir systématiquement son carnet de correspondance avec lui, au collège comme à la maison).
- ENT accès au cahier de textes et aux groupes classes
- consulter PRONOTE, vous trouverez toutes les informations (absences, notes ...) concernant la scolarité de votre enfant ainsi que les informations sur la vie de l'établissement.

Chaque parent reçoit deux codes : un code ENT et un code services (application permettant les demandes de bourse en ligne, la correction des fiches de renseignements, l'inscription au lycée pour les 3^{èmes}). Ces deux codes seront remis à l'enfant pour les élèves de 6^{ème}. Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, les codes parents téléservices et ENT des années précédentes restent identiques.

- vérifier, si besoin, qu'il a fait tous ses devoirs et appris ses leçons (au collège, il n'est pas possible de « n'avoir rien à faire pour le lendemain ou les jours suivants »).
- exiger de votre enfant assiduité, ponctualité, comportement respectueux et travail régulier.
- nous vous rappelons que l'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte du collège. Toute utilisation entraînera une confiscation immédiate.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants une excellente année scolaire. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et toute demande.

L'Equipe de Direction